

LA JUSTE ÉQUATION ENTRE INVESTISSEMENT, SERVICE RENDU, PERFORMANCES, CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION ET DURÉE DE VIE

Publié en 2015, le guide *Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement* de l'ASTEE définit la gestion patrimoniale d'une infrastructure comme "le maintien en état d'un équipement tout au long de son cycle de vie, pour optimiser le coût des opérations d'acquisition, d'exploitation ou de réhabilitation afin de fournir un niveau de service performant, répondant aux besoins de l'utilisateur, en cohérence avec l'évolution des attentes des usagers, des technologies et du cadre réglementaire".

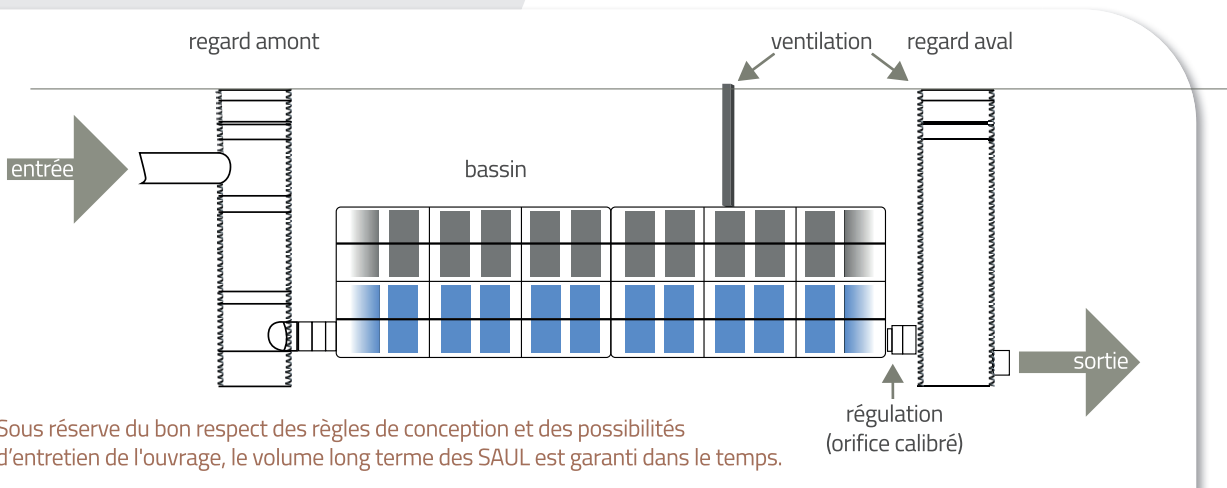
GESTION PATRIMONIALE DES SAUL

LES FICHES TECHNIQUES ITSEP PRÉSENTENT DE MANIÈRE SYNTHÉTIQUE DES SOLUTIONS PENSÉES ET CONÇUES POUR OPTIMISER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.

DE LA CONCEPTION JUSQU'À LA FIN DE VIE

De fait, l'objectif de toute gestion patrimoniale est de trouver un équilibre entre les performances de l'infrastructure, les risques encourus et les coûts à supporter. C'est pourquoi, une bonne approche patrimoniale doit tenir compte de l'ensemble des étapes qui balisent le cycle de vie de l'ouvrage et ce, depuis sa conception jusqu'à sa fin de vie, en passant par son installation, sa réception, son exploitation et sa maintenance.

GESTION PATRIMONIALE DES SAUL



Sous réserve du bon respect des règles de conception et des possibilités d'entretien de l'ouvrage, le volume long terme des SAUL est garanti dans le temps.

OPTIMISEZ VOS INVESTISSEMENTS

En matière de gestion des eaux pluviales comme dans tout autre domaine, adopter une approche patrimoniale dès les premières étapes de votre projet est primordial. S'agissant des SAUL, cette approche a bien sûr été intégrée par l'ITSEP et pour garantir l'optimisation de vos investissements, nos entreprises membres disposent de solutions éprouvées et peuvent vous faire bénéficier de leur expertise.

CIBLER LES POINTS DE VIGILANCE CLEFS

◆ À LA CONCEPTION

Pour sécuriser vos ouvrages SAUL et assurer leur parfaite fonctionnalité / durabilité dans le temps, toutes les contraintes environnementales devront être prises en compte en amont du projet et toutes les études nécessaires devront vous être fournies (études géotechniques, hydrauliques, pluviométriques, topographiques).

◆ AU DIMENSIONNEMENT

Vos volumes de stockage et vos débits devront être définis de manière rigoureuse pour répondre parfaitement à vos objectifs.

◆ LORS DE LA MISE EN ŒUVRE

Le respect des règles de l'art et des notices de pose des fabricants sera essentiel tant au niveau de l'assemblage de l'ouvrage que des conditions de remblaiement du projet.

◆ À LA RÉCEPTION

La conception de tout ouvrage SAUL prend comme données d'entrées des performances-fonctions : il sera impératif de réceptionner vos ouvrages sur l'ensemble des performances /services attendus (étanchéité, volume utile de stockage, décantation, entretien...).

◆ EN PHASE D'EXPLOITATION

Pouvoir au bon entretien de vos équipements est fondamental : après chaque épisode pluvieux procédez au nettoyage et à la vérification des dispositifs. Le respect des opérations de maintenance et de curage en particulier est essentiel pour que les équipements restent efficaces.

◆ EN FIN DE VIE

Dotées d'une inertie chimique vis-à-vis des eaux pluviales, les SAUL bénéficient d'une durée de vie optimale mais leur recyclabilité en fin de vie a également été prise en compte : le polypropylène homo ou copolymère qui constitue les SAUL est 100% recyclable. Il peut notamment être réutilisé dans la fabrication de nouveaux modules SAUL.

EN COMPLÉMENT...

Pour une bonne gestion patrimoniale, les documents de références indispensables restent les Avis techniques propres à chaque produit ainsi que *Le Guide des SAUL* publié par l'IFSTTAR, téléchargeable sur www.itsep.fr.

EN RÉSUMÉ

Quel que soit le projet, le produit ou l'industriel, tout ouvrage de stockage des eaux pluviales doit intégrer dès sa phase de conception les éléments patrimoniaux clés qui permettront de sécuriser et d'optimiser votre investissement.